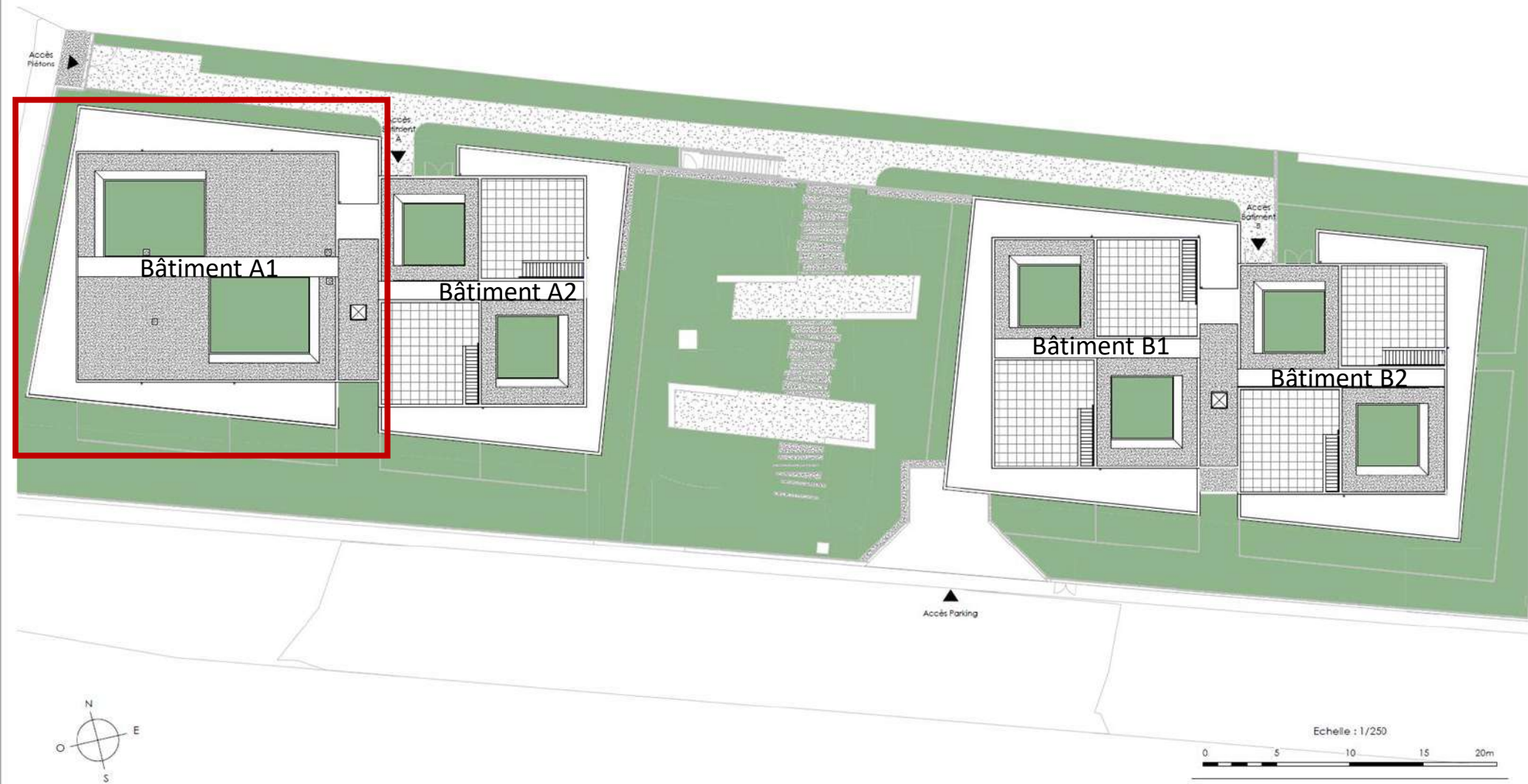


Les Terrasses du Parc

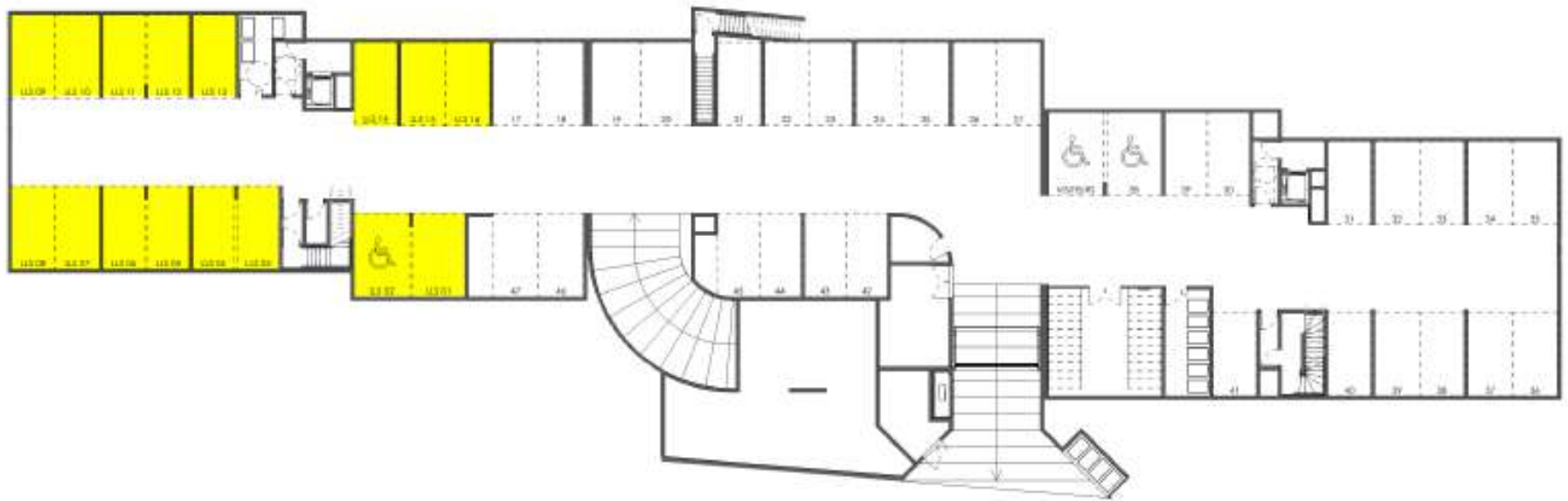
Villeneuve-Loubet

BOOK DES PLANS



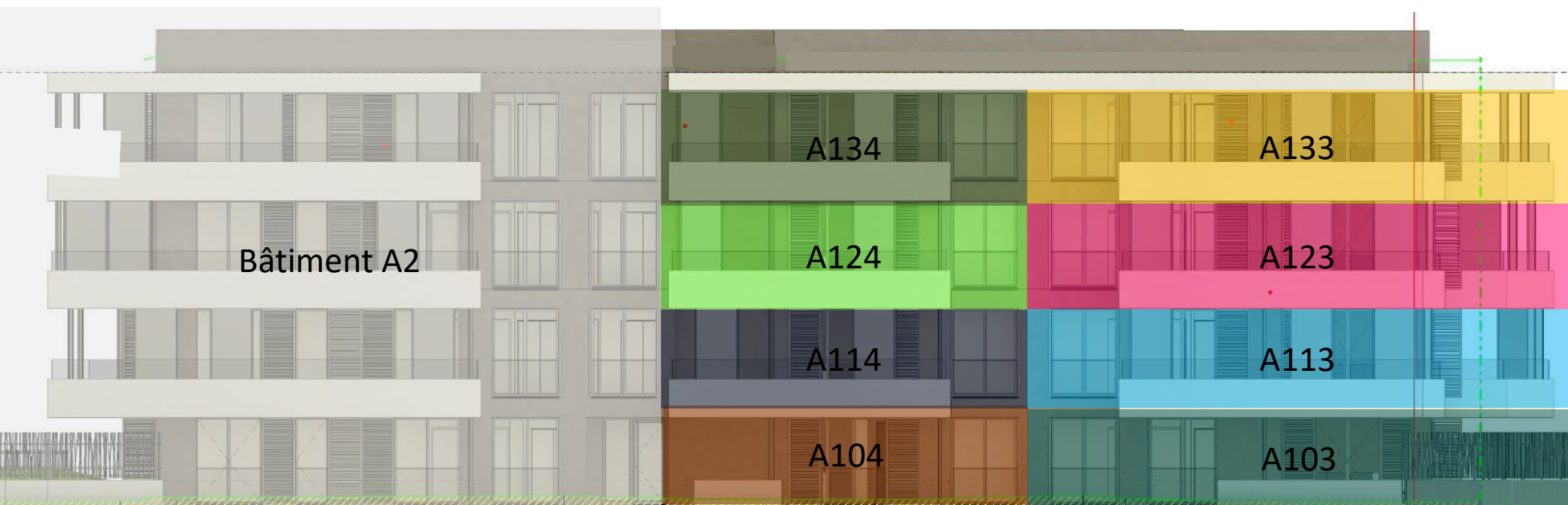


PLAN MASSE



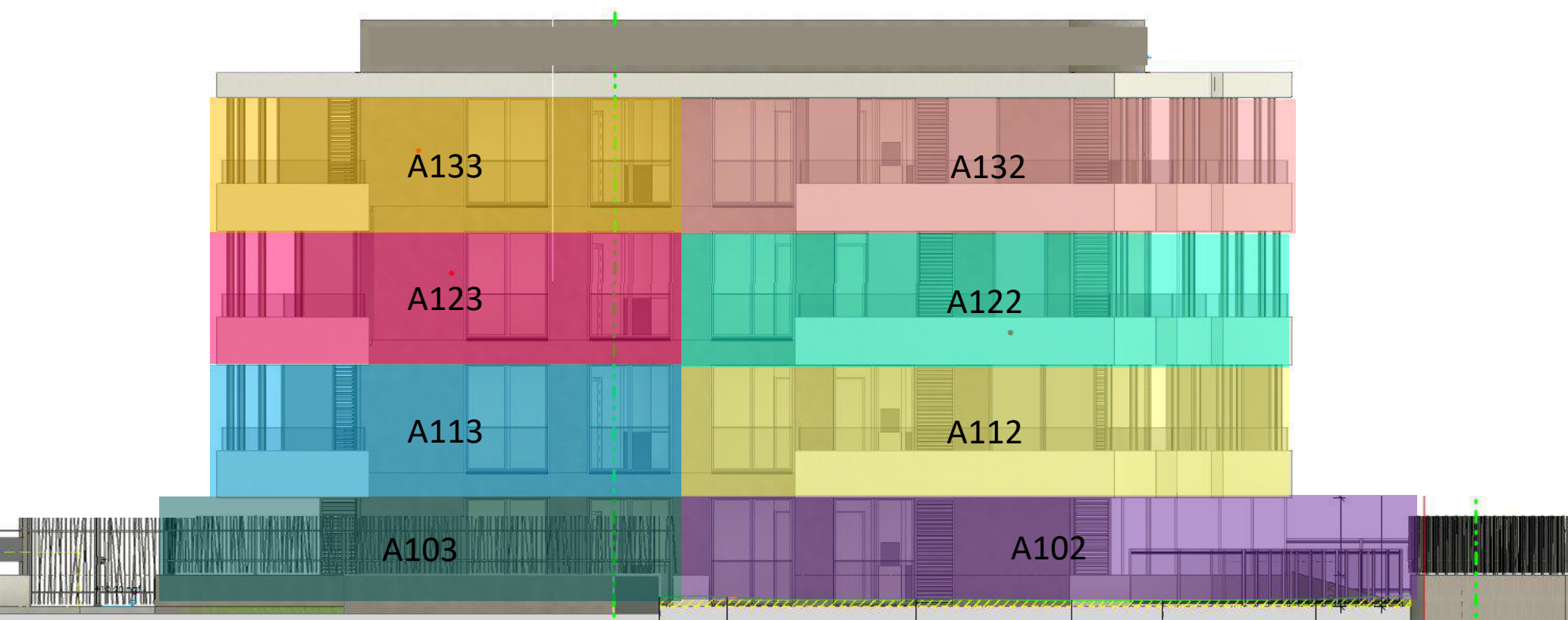
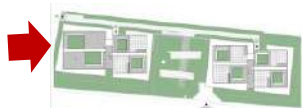
PLAN PARKING R-1

Cliquez sur la zone colorée pour découvrir le plan de vente



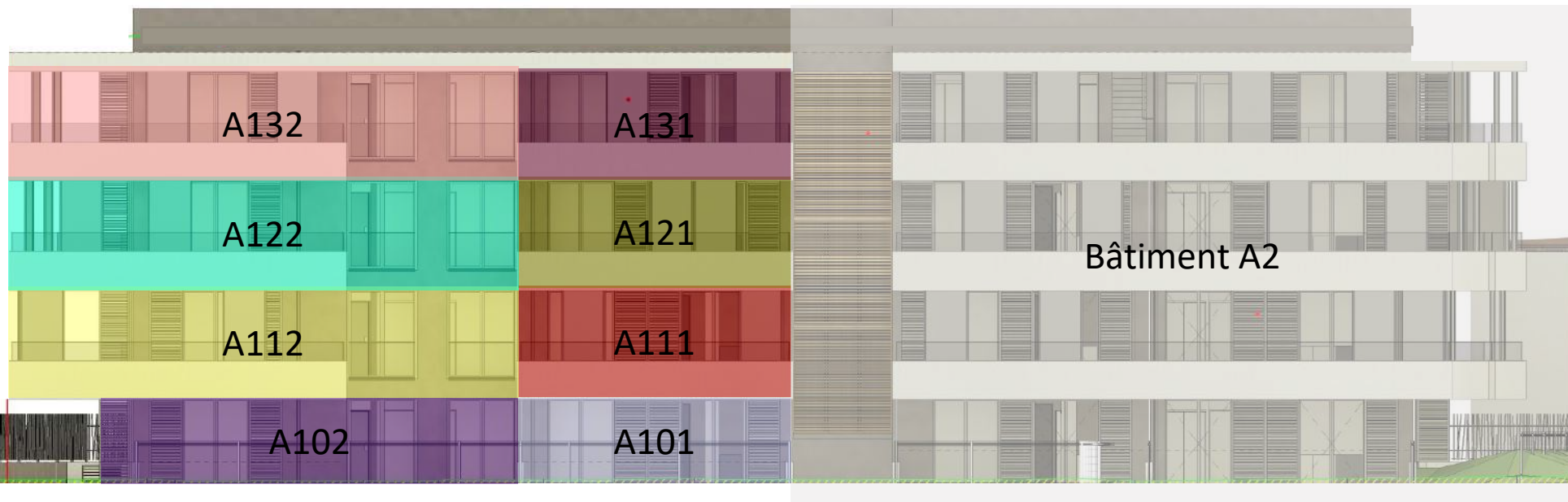
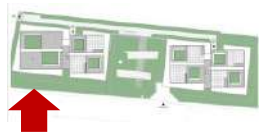
SITUATION DES LOTS – FACADE NORD

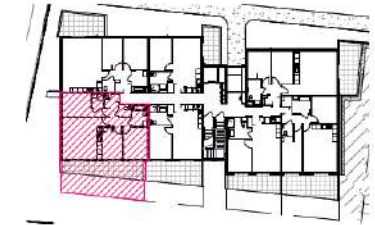
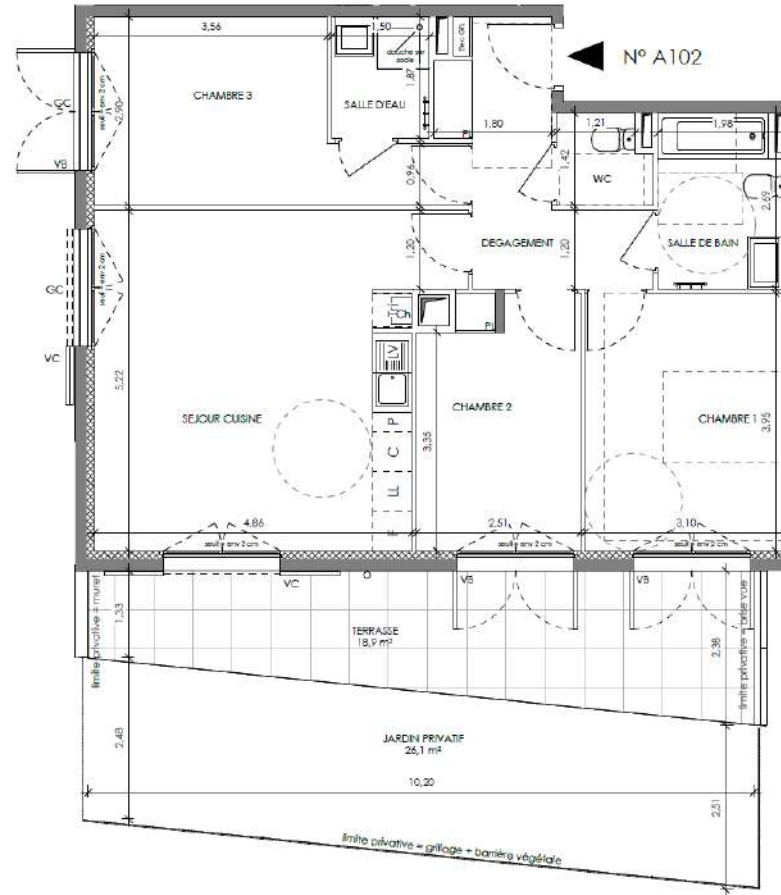
Cliquez sur la zone colorée pour découvrir le plan de vente



SITUATION DES LOTS – FACADE OUEST

Cliquez sur la zone colorée pour découvrir le plan de vente





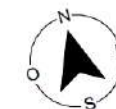
HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A102 au RDC



DEGAGEMENT	7,78 m ²
SEJOUR CUISINE	26,33 m ²
CHAMBRE 1	12,24 m ²
CHAMBRE 2	9,46 m ²
CHAMBRE 3	12,41 m ²
SALLE DE BAIN	5,13 m ²
SALLE D'EAU	2,81 m ²
WC	1,94 m ²
SURFACE HABITABLE	78,10 m²
TERRASSE	18,94 m ²
JARDIN PRIVATIF	26,13 m ²
SURFACE ANNEXE	45,07 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	123,16 m²

LEGENDE 1/2

	Couverture battante	F	Béniégnateur
VC	Volets coulissants	C	Cuisson
VB	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Site soleil coulissant	TR	Télévisif
	Soffite / faux-plafond	EDEL	Tableau électrique
PL	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Serviettes



Conformément à la réglementation, ce plan est

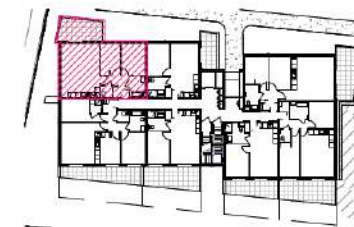
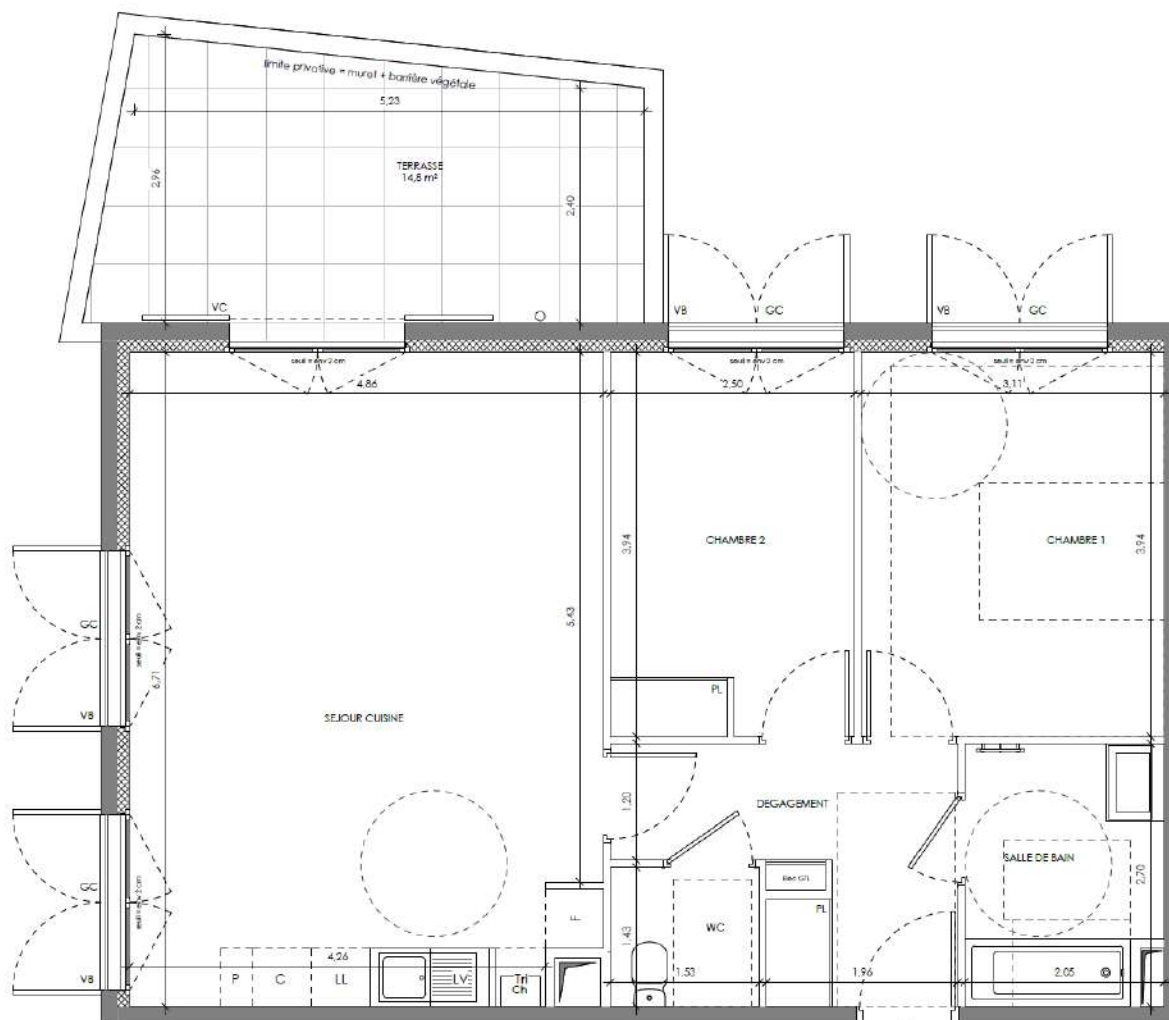
PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indiqués et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice A

Echelle 0 1 2m

JEAN-PAUL GOMIS ARCHITECTURE



HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A103 au RDC



DEGAGEMENT	7,12 m ²
SEJOUR CUISINE	32,17 m ²
CHAMBRE 1	12,25 m ²
CHAMBRE 2	9,81 m ²
SALLE DE BAIN	5,29 m ²
WC	2,19 m ²
SURFACE HABITABLE	68,83 m²
TERRASSE	14,82 m ²
SURFACE ANNEXE	14,82 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	83,65 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
	VC	C	Cuisson
	VB	LV	Lave-vaisselle
	GC	LL	Lave-linge
	BS	Tr	Tin selectif
		ETEL	Tableau électrique
		Ch	Chaudière
	PL		Sèche-serveiettes



N° A103

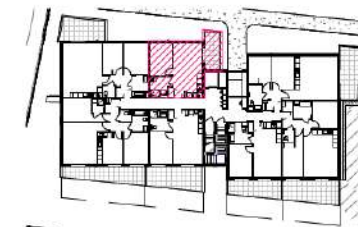
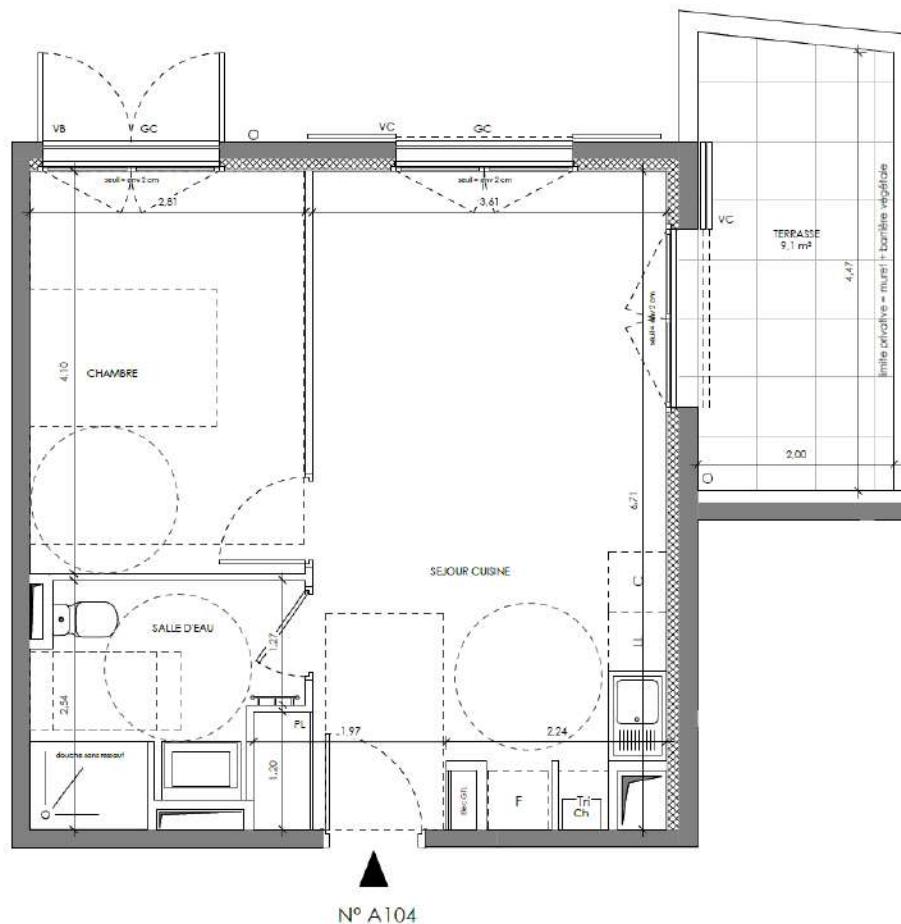
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebordées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins / pente, talus... n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. //

Index A

Echelle 0 1 2m



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A104 au RDC



SEJOUR CUISINE	24,38 m ²
CHAMBRE	11,52 m ²
SALLE D'EAU	5,87 m ²
SURFACE HABITABLE	41,77 m²
<hr/>	
TERRASSE	9,14 m ²
SURFACE ANNEXE	9,14 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	50,91 m²

LÉGENDE

Ouverture battante	F Réfrigérateur
VC Volets coulissants	C Cuisson
V8 Volets Battants	LV Lave-vaisselle
GC Gardes corps	LL Lave-linge
BS Bise Soleil coulissant	Tr Tr selectif
Soffite / Faux-plafond	EDEL Tableau électrique
PL Placard	Ch Chaudière
	Sèche-Serviettes



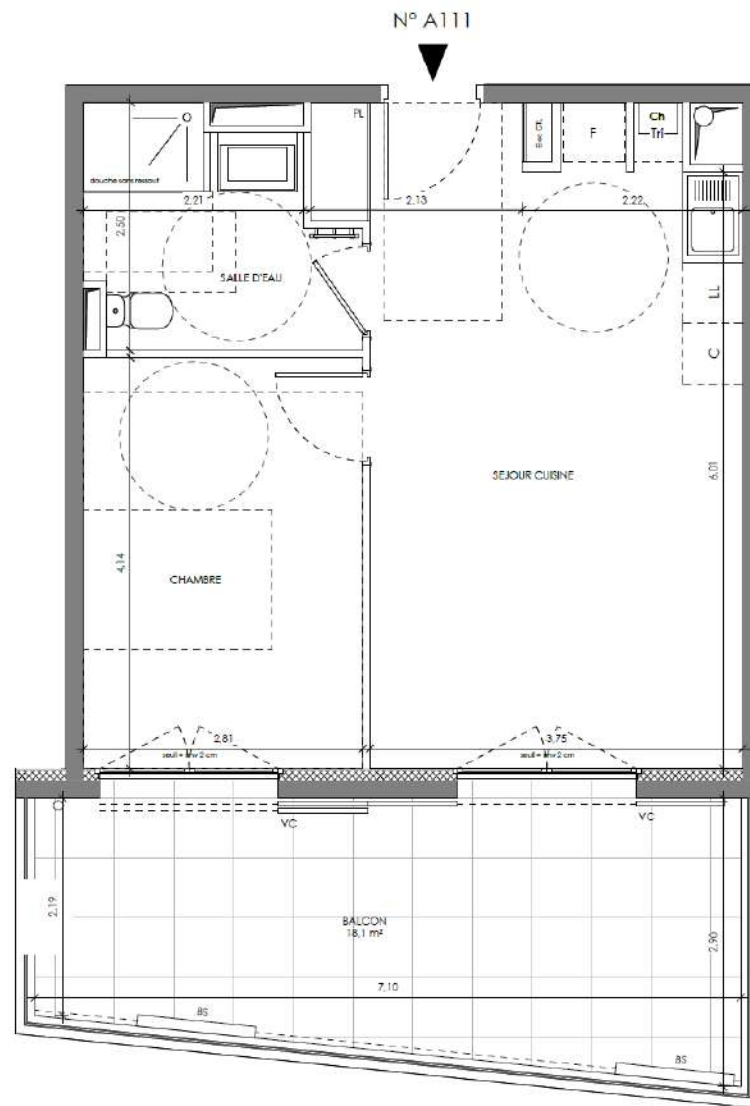
Indice A

Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les portes, faux-placards, rebordés, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou n'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A111 au 1er ETAGE



SEJOUR CUISINE	25,32 m ²
CHAMBRE	11,63 m ²
SALLE D'EAU	5,76 m ²
SURFACE HABITABLE	42,71 m²
BALCON	18,07 m ²
SURFACE ANNEXE	18,07 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60,78 m²

LÉGENDE

	Ouverture battante	F	Bâti-grateur
	Volets coulissants	C	Cuisson
	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
	Garde corps	LL	Lave-linge
	Brise Soleil coulissant	Tri	Tri selectif
	Soffite / Faux-plafond	ETEL	Tableau électrique
	Placard	Ch	Chaudière
		BS	Sèche-Serviettes



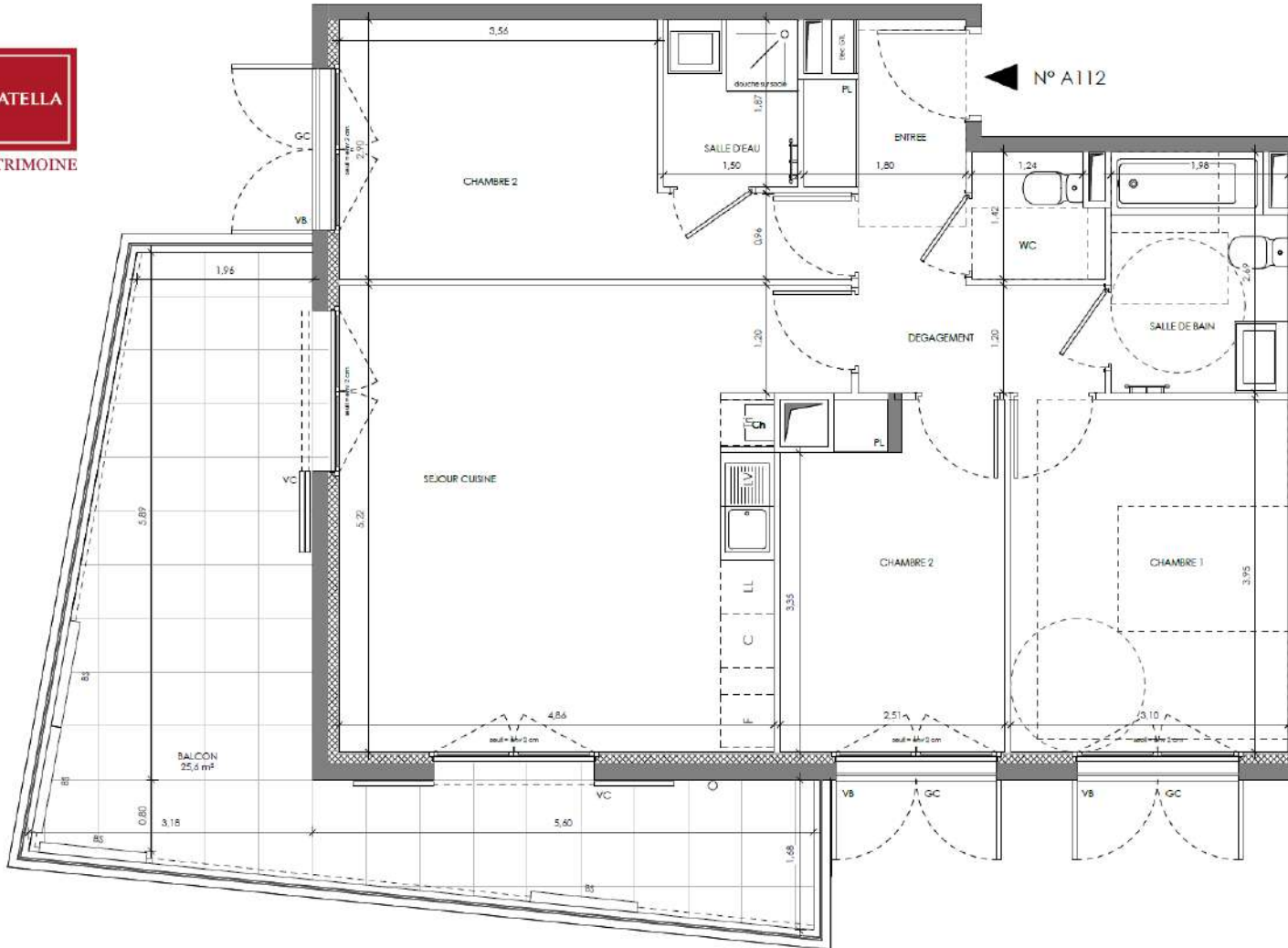
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebombés, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice A

Echelle 0 1 2m



HALL A
APARTEMENT DE 4 PIECES
n° A112 au 1er ETAGE



DEGAGEMENT	4,63 m²
ENTREE	3,15 m²
SEJOUR CUISINE	26,33 m²
CHAMBRE 1	12,24 m²
CHAMBRE 2	9,46 m²
CHAMBRE 2	12,41 m²
SALLE D'EAU	2,81 m²
SALLE DE BAIN	5,13 m²
WC	1,96 m²
SURFACE HABITABLE	78,11 m²
BALCON	25,57 m²
SURFACE ANNEXE	25,57 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	103,68 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
VC	Volets coulissants	C	Cuisson
VB	Volets Bahants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Brise soleil coulissant	Tr	Tr. selectif
	Scuffie / Faux-plafond	ETEEL	Tableau électrique
PL	Pliacard	Ch	Chaudière
			Sèche-linge



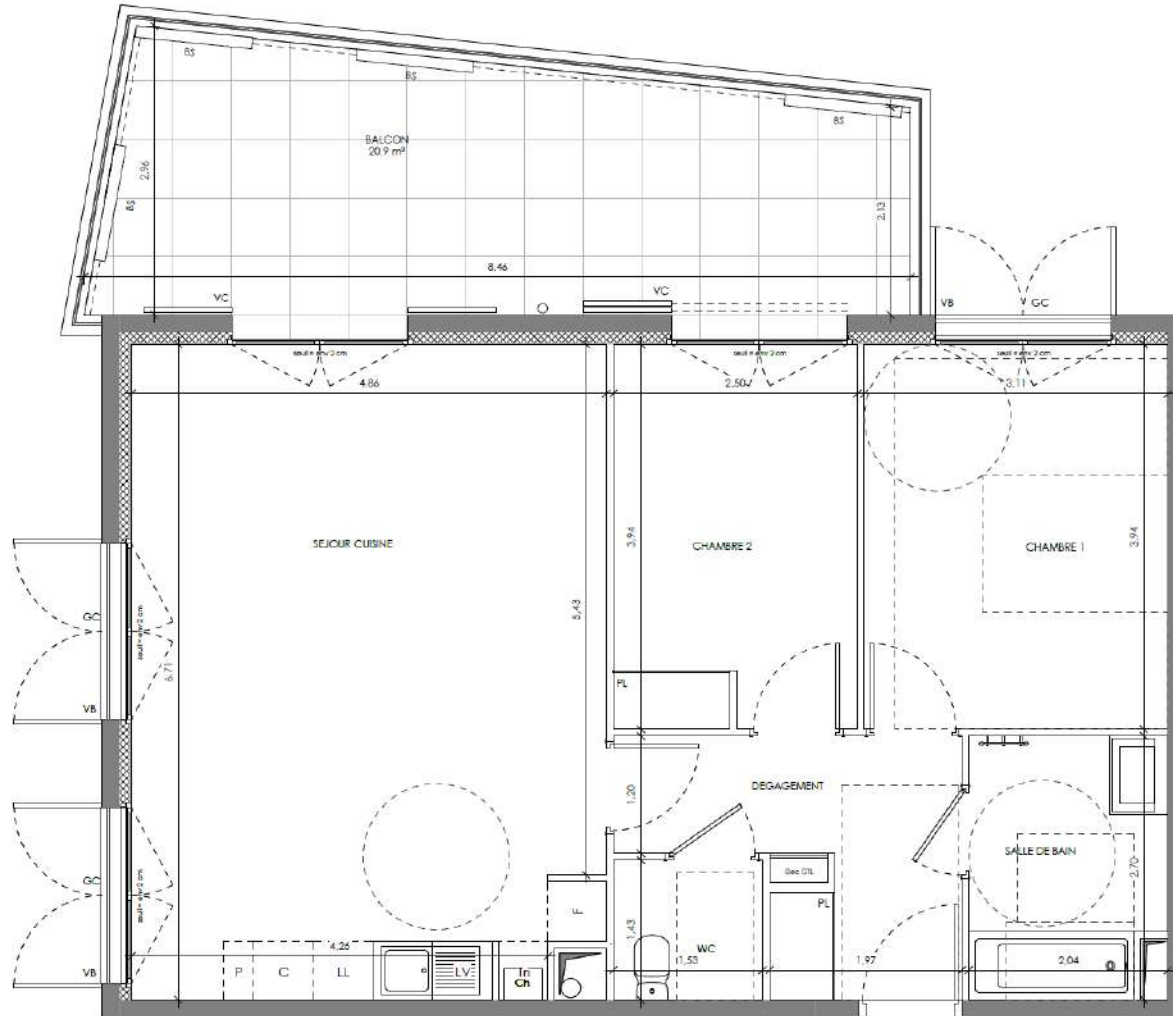
Conformément à la réglementation en vigueur

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les scuffies, faux-plafonds, rebombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indiqués et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice A

Echelle 0 1 2m



N° A113



HALL A
APARTEMENT DE 3 PIECES
n° A113 au 1er ETAGE

DEGAGEMENT	7.15 m ²
SEJOUR CUISINE	32.17 m ²
CHAMBRE 1	12.25 m ²
CHAMBRE 2	9.81 m ²
SALLE DE BAIN	5.27 m ²
WC	2.19 m ²
SURFACE HABITABLE	68.83 m²
BALCON	20.95 m ²
SURFACE ANNEXE	20.95 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	89.78 m²

LEGENDE

	Ouverture variable	F	Réfrigérateur
	Volets coulissants	C	Cuisson
	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
	GC	LL	Lave-linge
	BS	TI	Triselectif
	Soffite / Faux-plafond	EEL	Tableau électrique
	PL	Ch	Chaudière
			Seiche-Serviettes

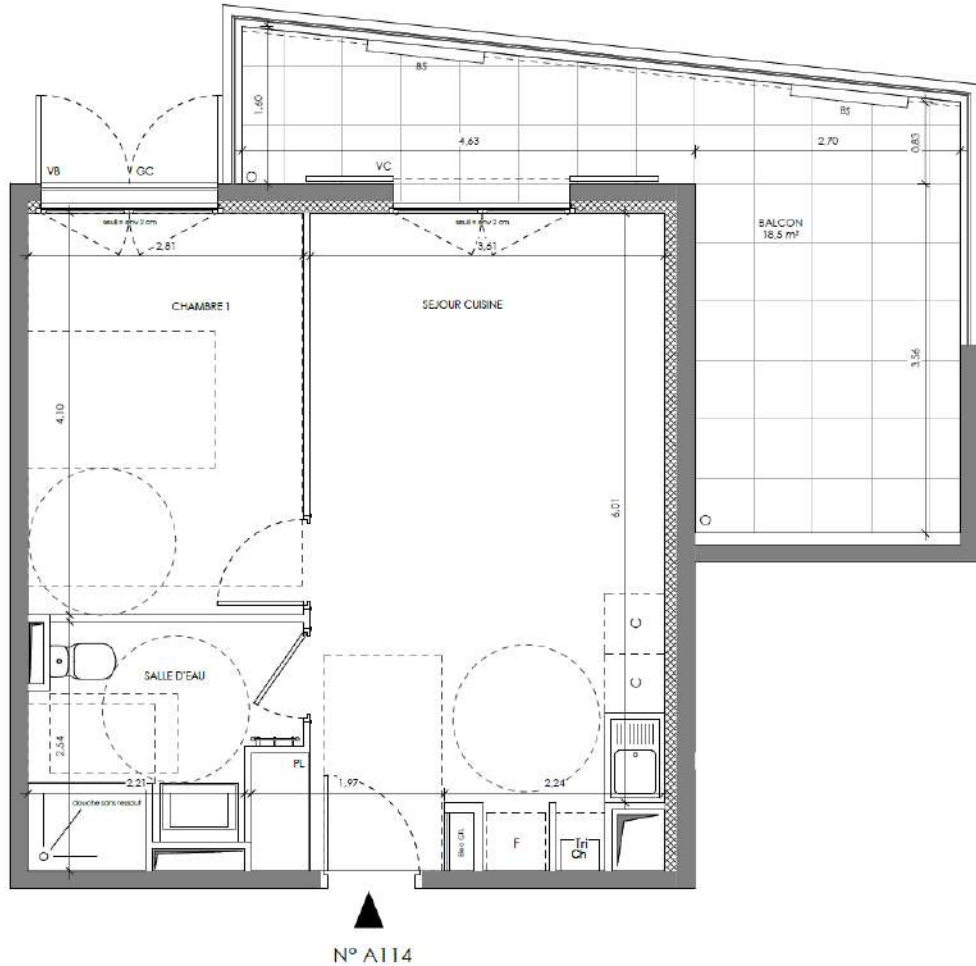
Indice A

Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation en vigueur

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



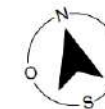
HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A114 au 1er ETAGE



SEJOUR CUISINE	24.38 m ²
CHAMBRE 1	11.52 m ²
SALLE D'EAU	5.87 m ²
SURFACE HABITABLE	41.77 m²
BALCON	18.53 m ²
SURFACE ANNEXE	18.53 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60.30 m²

LÉGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
	Volets coulissants	C	Cuisson
	Volets battants	LV	Lave-vaisselle
	Garde corps	LL	Lave-linge
	Brise Soleil coulissant	Ti	Ti selectif
	Slotte / Faux-plafond	ETEL	Tableau électrique
	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Serviettes



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR | **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les sorties, faux-plafonds, rebordées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou test à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

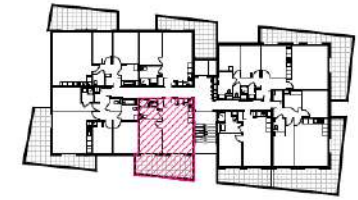
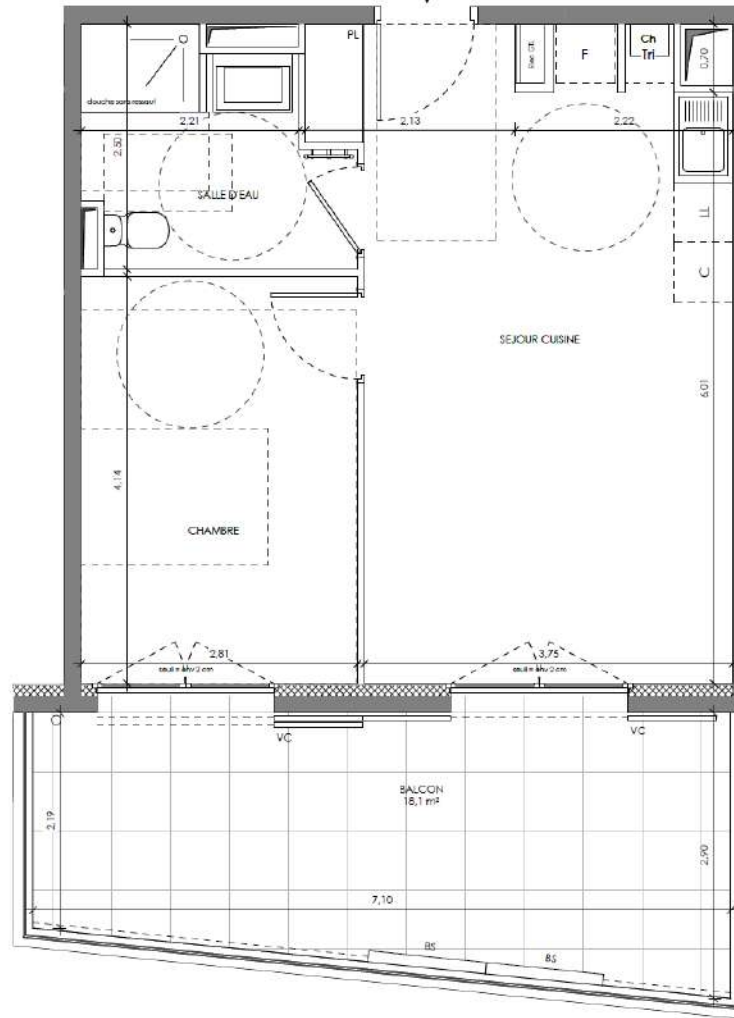
Indice A

Echelle 0 1 2m

JEAN-PAUL GOMIS ARCHITECTURE



N° A121



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A121 au 2ème ETAGE

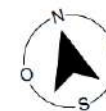


SEJOUR CUISINE	25,32 m ²
CHAMBRE	11,63 m ²
SALLE D'EAU	5,76 m ²
SURFACE HABITABLE	42,71 m²

BALCON	18,07 m ²
SURFACE ANNEXE	18,07 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60,78 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
VC	Volets coulissants	C	Cuisson
VB	Volets battants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Brise Soleil coulissant	Tr	Tin selectif
	Soffite / Faux-plafond	ETB	Tableau électrique
PL	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Serviettes



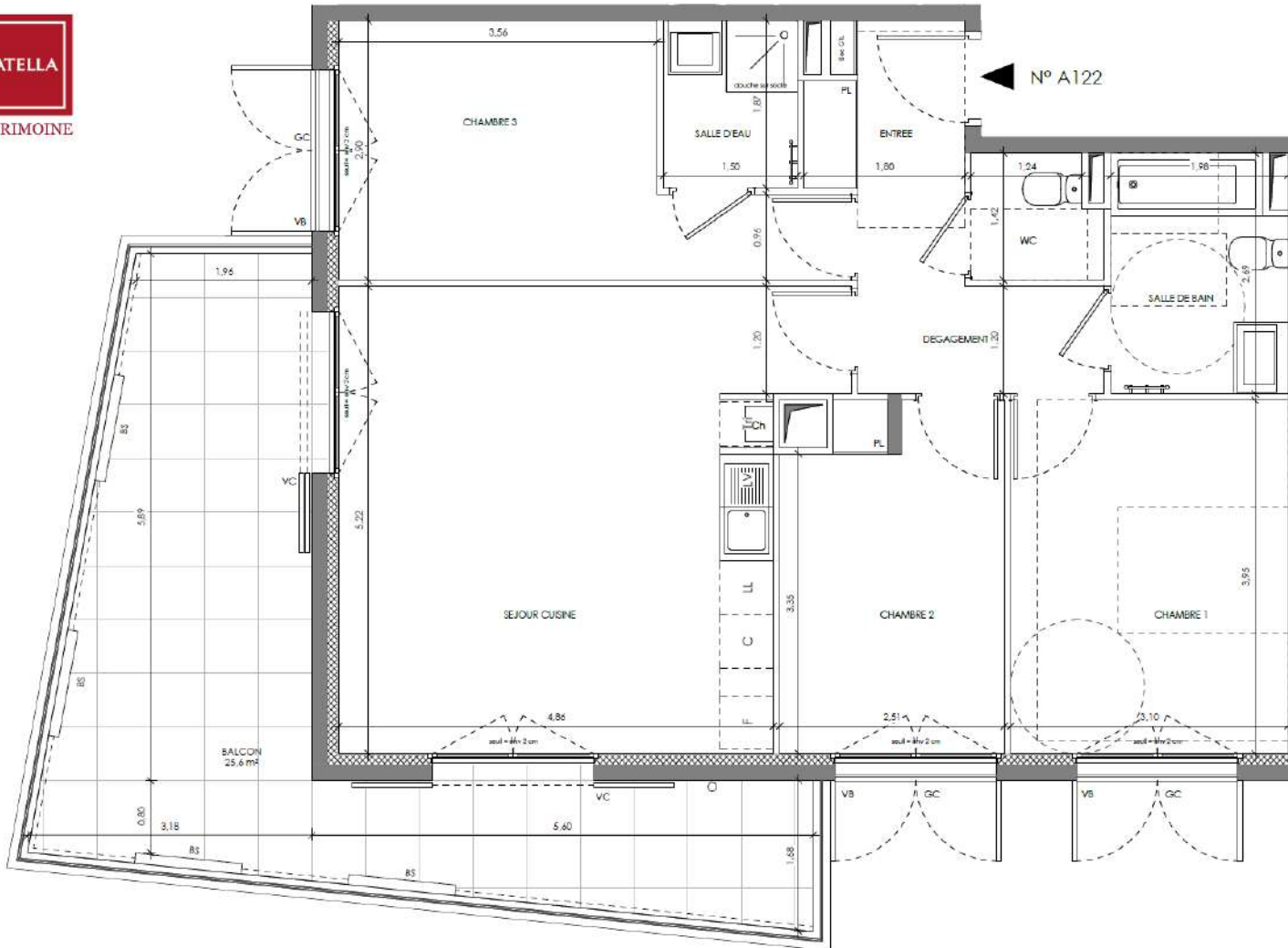
Indice A

Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation en vigueur

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebordés, gains techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsque sont représentés, sont indiqués et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A122 au 2ème ETAGE



ENTREE	3,15 m ²
DEGAGEMENT	4,63 m ²
SEJOUR CUISINE	26,33 m ²
CHAMBRE 1	12,24 m ²
CHAMBRE 2	9,46 m ²
CHAMBRE 3	12,41 m ²
SALLE D'EAU	2,81 m ²
SALLE DE BAIN	5,13 m ²
WC	1,96 m ²
SURFACE HABITABLE	78,11 m²
BALCON	25,57 m ²
SURFACE ANNEXE	25,57 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	103,68 m²

LEGENDE

	F	Réfrigérateur
	C	Cuisson
	LV	Lave-vaisselle
	LL	Lave-linge
	Tri	Tri selectif
	ETE.	Tableau électrique
	Ch	Chaudière
		Sèche-Serviettes

Indice A:

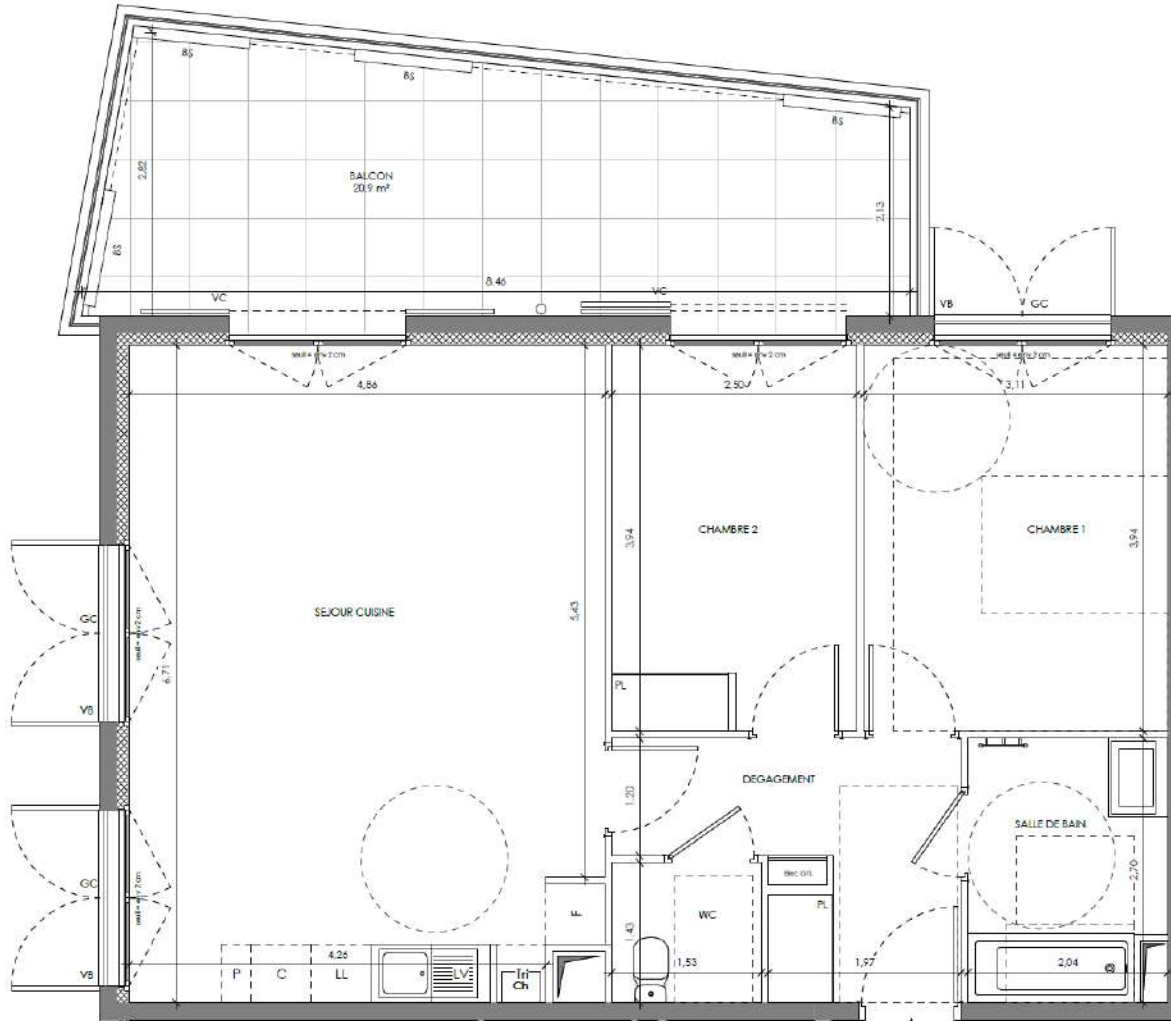
Echelle 0 1 2m



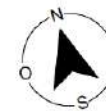
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebordements, gaines techniques, canalisations, toques de visite, descentes d'eau pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins/pente, talus... n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



N° A123



HALL A
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A123 au 2ème ETAGE



DEGAGEMENT	7,15 m²
SEJOUR CUISINE	32,17 m²
CHAMBRE 1	12,25 m²
CHAMBRE 2	9,81 m²
SALLE DE BAIN	5,27 m²
WC	2,19 m²
SURFACE HABITABLE	68,83 m²

BALCON	20,95 m²
SURFACE ANNEXE	20,95 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	89,78 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
	Valets coulissants	C	Cuisson
	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
	Garde corps	LL	Lave-linge
	Brise Soleil coulissant	Ti	Ti selectif
	Soffite / Faux-plafond	EDEL	Tableau électrique
	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Serviettes

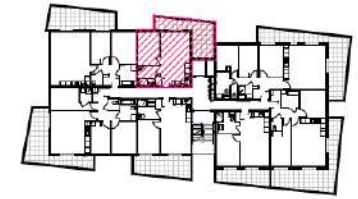
Indice A

Echelle 0 1 2m

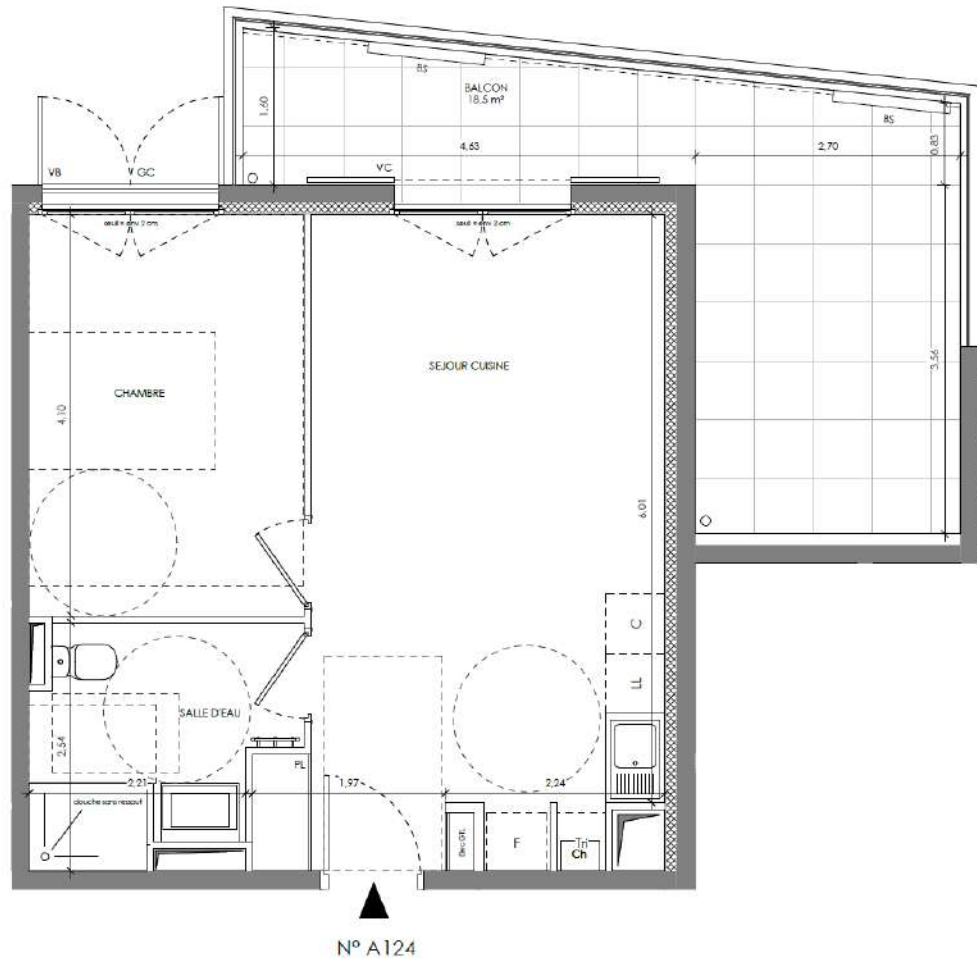
Conformément à la réglementation en vigueur

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebambées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A124 au 2ème ETAGE

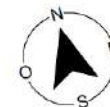


N° A124

SEJOUR CUISINE	24,38 m ²
CHAMBRE	11,52 m ²
SALLE D'EAU	5,87 m ²
SURFACE HABITABLE	41,77 m²
BALCON	18,53 m ²
SURFACE ANNEXE	18,53 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60,30 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur	
	VC	Volets coulissants	C	Culsson
	VB	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
	GC	Garde corps	LL	Lave-linge
	BS	Bite Solali coulissant	Ti	Té selectif
		Soffite / Faux-plafond	EDEL	Tableau électrique
	PL	Placard	Ch	Chaudière
				Sèche-Serviettes



Indice A

Echelle 0 1 3m

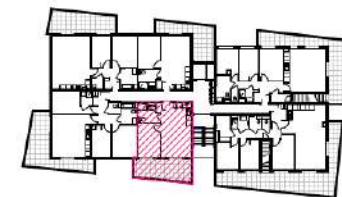
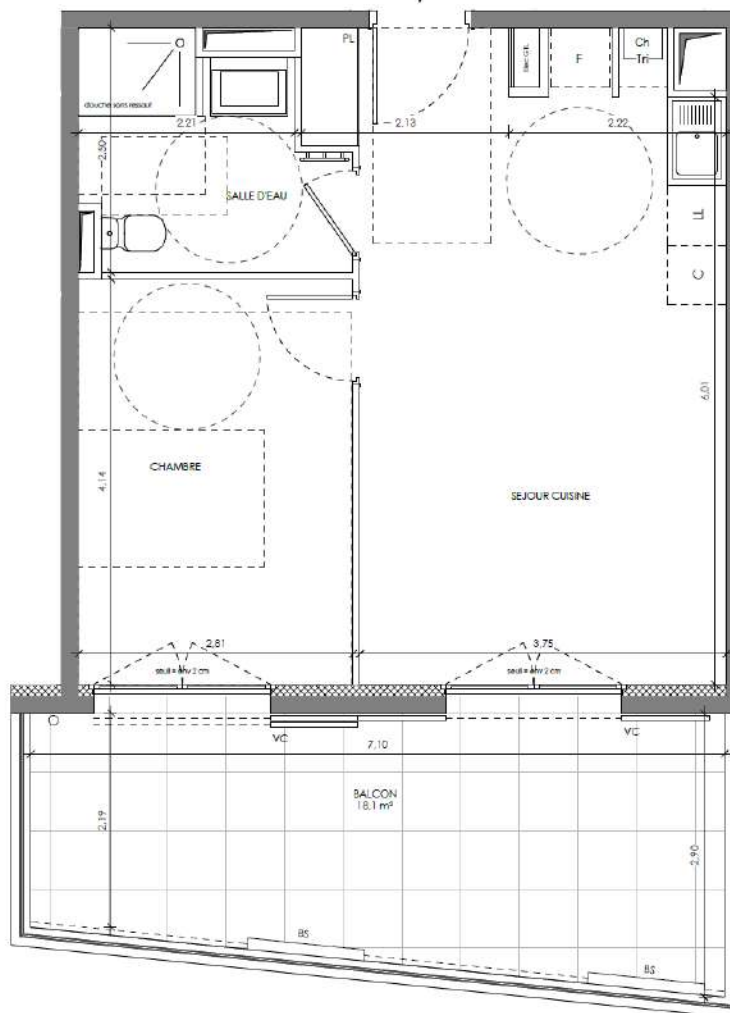
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebombées, gains techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indiqués et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins pente, faux... n'est pas toujours représentée ou rest à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. //



N° A131



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A131 au 3ème ETAGE



SEJOUR CUISINE	25.32 m ²
CHAMBRE	11.63 m ²
SALLE D'EAU	5.76 m ²
SURFACE HABITABLE	42.71 m²

BALCON	18.07 m ²
SURFACE ANNEXE	18.07 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60.78 m²

LÉGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
	Volets coulissants	C	Cuisson
	Volets battants	LV	Lave-vaisselle
	Garde corps	LL	Lave-linge
	Brisé soleil coulissant	Té	Té selectif
	Soffite / faux-plafond	ETEL	Tableau électrique
	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Service



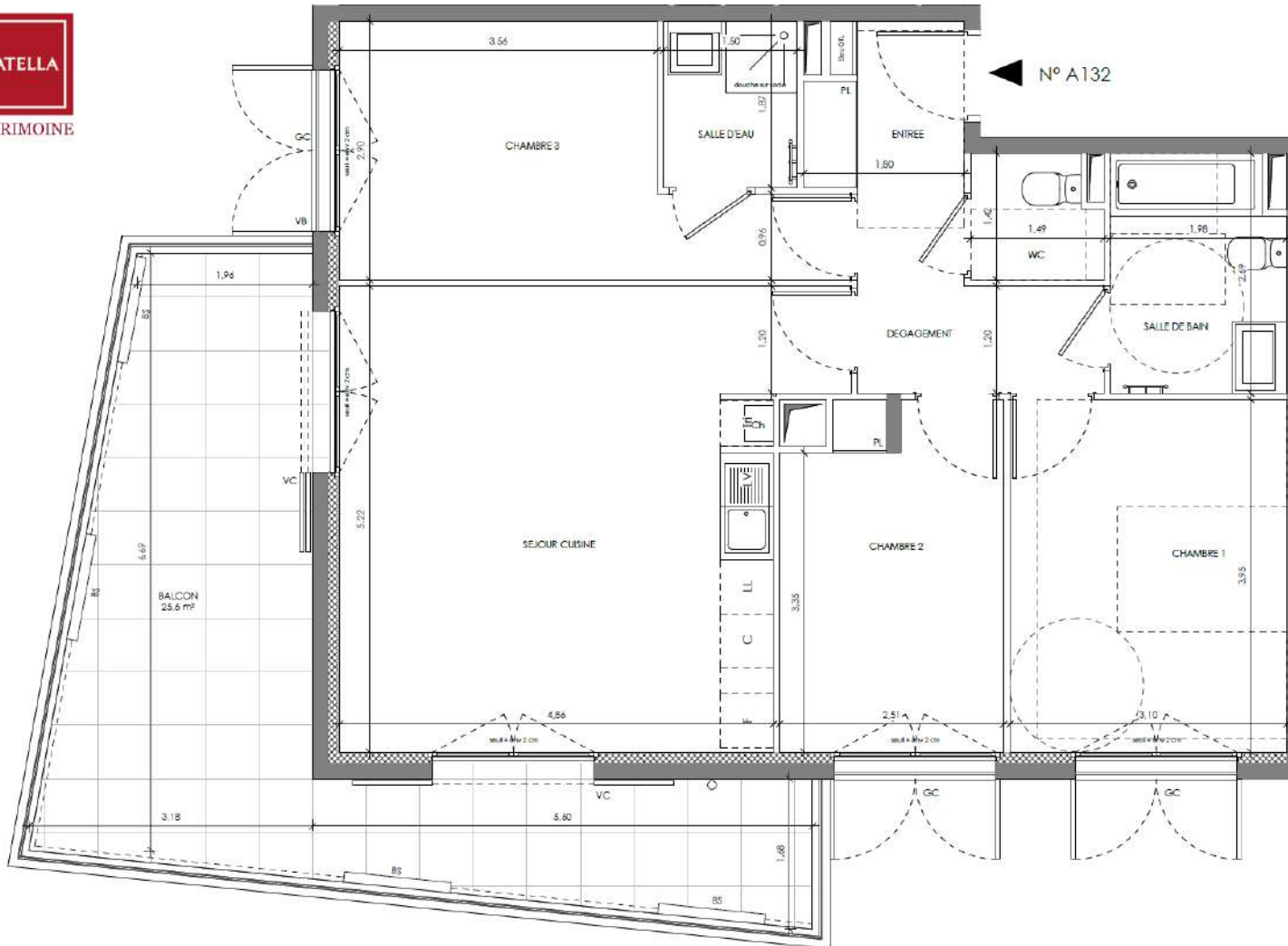
Conformément à l'article R1123 du règlement de l'urbanisme

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebords, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eau pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins, pentes, talus... n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. //

Indice A

Echelle 0 1 2m



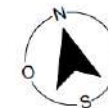
HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A132 au 3ème ETAGE



ENTREE	3,15 m ²
DEGAGEMENT	4,63 m ²
SEJOUR CUISINE	26,33 m ²
CHAMBRE 1	12,24 m ²
CHAMBRE 2	9,46 m ²
CHAMBRE 3	12,41 m ²
SALLE D'EAU	2,81 m ²
SALLE DE BAIN	5,13 m ²
WC	1,96 m ²
SURFACE HABITABLE	78,11 m²
BALCON	25,57 m ²
SURFACE ANNEXE	25,57 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	103,68 m²

LEGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
YC	Volets coulissants	C	Cuisson
VB	Volets Battants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Brie Satellé coulissant	Tr	Tri sélectif
	Soffite / Faux-plafond	ETE	Tableau électrique
PL	Pliocard	Ch	Chaudière
			Sèche-linge



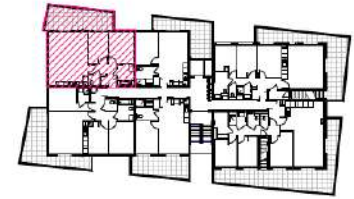
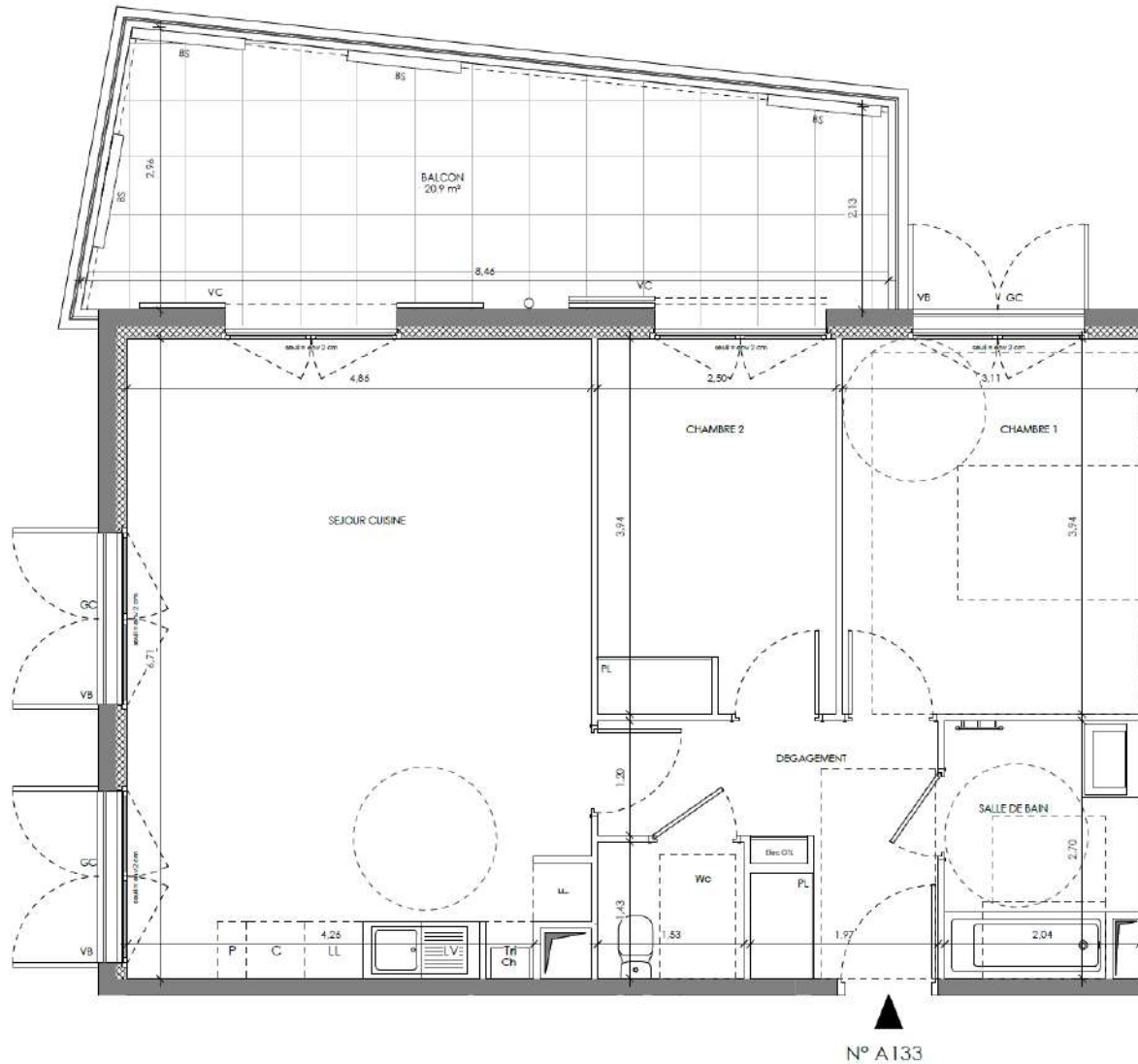
Conformément à la réglementation en plan et

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où le se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebordés, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eau pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins, pelles, talus, ... n'est pas toujours représentée ou le est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Indice A

Echelle 0 1 2m



HALL A
n° A133 au 3ème ETAGE

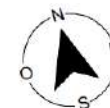


DEGAGEMENT	7,15 m²
SEJOUR CUISINE	32,17 m²
CHAMBRE 1	12,25 m²
CHAMBRE 2	9,81 m²
SALLE DE BAIN	5,27 m²
Wc	2,19 m²
SURFACE HABITABLE	68,83 m²

BALCON	20,95 m²
SURFACE ANNEXE	20,95 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	89,78 m²

LÉGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
VC	Valets coulissants	C	Cuisson
VB	Valets Battants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Brisé Soleil coulissant	Ti	Ti selectif
	Soffite / Faux-plafond	ETE	Tableau électrique
PL	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-serveiettes



N° A133

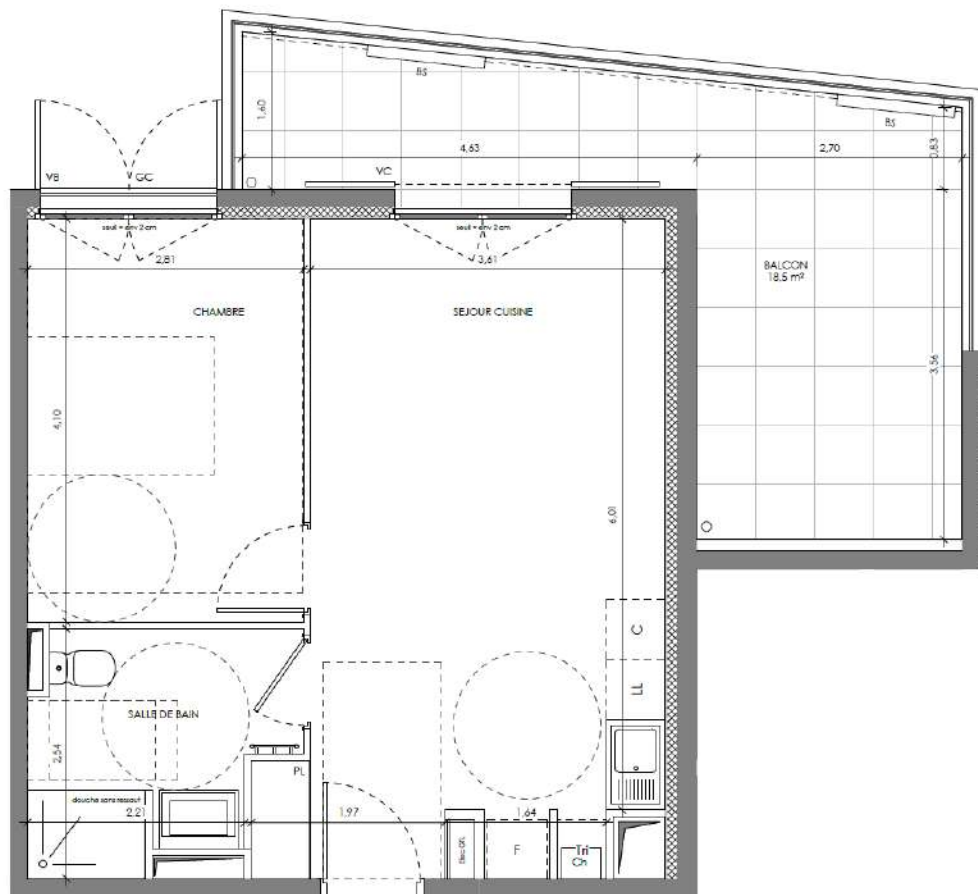
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR | EVOLUTIF

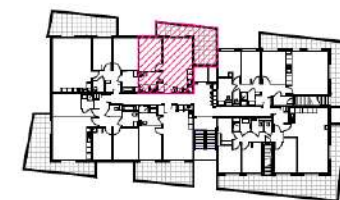
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. ©

Indice A

Echelle 0 1 2m



N° A134



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A134 au 3ème ETAGE

SEJOUR CUISINE	24.38 m²
CHAMBRE	11.52 m²
SALLE DE BAIN	5.87 m²
SURFACE HABITABLE	41.77 m²

BALCON	18.53 m²
SURFACE ANNEXE	18.53 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	60.30 m²

LÉGENDE

	Ouverture battante	F	Réfrigérateur
VC	Valets coulissants	C	Cuisson
VB	Valets Battants	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
BS	Bite Soleil coulissant	Tr	Tra selectif
	Sortie / Faux-plafond	EDEL	Tableau électrique
PL	Placard	Ch	Chaudière
			Sèche-Serviettes



Indice A

Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, rebordées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins pente, talus... n'est pas toujours représentée ou test à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »